

Pontarlier, le 22 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

PERMANENCES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

> Nouvelle procédure pour le dépôt des dossiers

Il est porté à l'attention des usagers qu'à partir du 2 janvier 2012, les dépôts de dossiers de demande de passeport biométrique se feront sur rendez-vous, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h, du lundi au vendredi, afin de faciliter le traitement de chaque demande.

Le dossier de demande peut être retiré en Mairie, auprès du Service Population (rez-de-chaussée, entrée côté Place d'Arçon). Le rendez-vous pour le dépôt de ce dernier peut être pris lors de sa délivrance en Mairie ou par téléphone au 03 81 38 81 50.

Contact et renseignement presse :
Direction de la Population
Mairie de PONTARLIER
Tél. 03.81.38.81.90

Affaire suivie par la Direction de la Communication
Sylvain DUCRET, Directeur ☎ 03.81.38.81.48